

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA053f10

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 17.05.2010

Pourquoi l'égalité entre les hommes et les femmes progresse-t-elle si lentement ? Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe à Bakou

Date : 24-25 mai 2010

Lieu : Bakou (Azerbaïdjan) – Palace Gulistan. 1 rue Istiglaliyat.

Organisée par le Conseil de l'Europe et le Gouvernement azerbaïdjanais

Descriptif : les Etats membres du Conseil de l'Europe ont progressé de façon significative sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes en adoptant des lois et des politiques spécifiques. Les faits montrent cependant qu'il subsiste un fossé entre l'égalité en droit et l'égalité de fait. Les progrès ont été lents dans de nombreux domaines. Par exemple, 21 % seulement des membres des parlements européens sont des femmes et des écarts salariaux importants demeurent.

La 7^e conférence des ministres responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes aura pour thème « *L'égalité entre les femmes et les hommes : combler le fossé entre l'égalité de jure et de facto* ». Elle permettra de faire le bilan des progrès accomplis et de se pencher sur les retards, voire sur les régressions, observés dans ce domaine.

Les ministres examineront les résistances aux progrès et débattront des moyens d'améliorer les effets des actions positives (fixation de quotas dans les organes de décision ou facilités financières accordées aux femmes créant des entreprises), de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la prise en compte de l'égalité dans toutes les politiques publiques. Ils débattront également de la manière dont l'éducation et les médias peuvent combattre les préjugés sexistes.

Les ministres examineront et adopteront une résolution et un plan d'action qui établiront les grandes lignes des travaux futurs du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

La Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Maud de Boer-Buquicchio, participera à l'ouverture de la conférence avec Asha-Rose Migiros, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, et des autres personnalités le 24 mai à 10 heures.

Informations pratiques :

- Les journalistes peuvent demander une accréditation en fournissant les informations suivantes : nom et numéro de pièce d'identité, organe de presse et pays, adresse E-mail et numéro de téléphone portable. Les demandes d'accréditation doivent être transmises aux contacts presse ci-dessous. Les journalistes doivent aussi s'accréditer auprès du service de presse du Président de la République de l'Azerbaïdjan.
- Deux conférences de presse sont prévues : un point presse à 10 h 45 le 24 mai et une conférence de presse après la clôture de la conférence à 13 heures le 25 mai.
- Les demandes d'interview de participants doivent être adressées aux correspondants dont le nom est indiqué ci-dessous.

Pour plus d'informations :

[Lien vers le programme et les documents essentiels de la conférence](#)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Annonce aux Médias

[Site web du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#)

Correspondants presse :

A Bakou : Ilgar Ibrahimli, ilgar.ibrahimli@coe.int, Tél. : +994 12 497 54 93 portable : +994 50 386 83 97

A Strasbourg : Jaime Rodríguez, Tél. : +33 (0) 390 21 47 04, jaime.rodriquez@coe.int